

Compte rendu du Conseil de la Vie Sociale (CVS)

Date : 29/06/2026 à 10h30

Présents :

Représentants des résidents :	
DELION René	
DEGUIL Thérèse	
CHARPENTIER Monique	
DURANT Patricia	
VIGNERON Lucette	
DEGUIL Hélène	
DURET Anne-Marie	
Représentants des familles :	
MARTIN Monique	
GILLIER Marie-Christine	
POUGNARD Madeleine	
ROBIN Nadine	Absente
RAMBAUD Bernard	
GUINAUDEAU Didier	
Représentants du personnel :	
Aurélié Brisset, agent, représentant du CST	
Anne Morice, art-thérapeute	
Mathilde Etienne, animatrice	

CCAS : Mr François-Henry de CHAILLE, Président du CCAS et maire de l'Hermenault

Direction de l'EHPAD : Mme Hebert Alisa, directrice

Ordre du jour

- Election du vice-président
- Point sur la gestion de la canicule
- Information sur la démarche RSO et bilan carbone
- Suivi des travaux
- Situation budgétaire
- Adoption d'un chat au sein de l'établissement
- Projet d'établissement
- Animations à venir
- Questions diverses

1. Election du vice-président du CVS

Mme Charpentier Monique a été élu vice-président à l'unanimité.

2. Gestion de la canicule

La direction a présenté les mesures exceptionnelles mises en œuvre afin de protéger les résidents et les professionnels.

Les principales actions engagées sont les suivantes :

- regroupement quotidien des résidents dans les espaces climatisés (restaurant, salle d'animation et salons du bâtiment C) ;
- adaptation des repas avec des menus plus frais (repas froids, glaces, fruits, yaourts) ;
- suspension temporaire des activités générant de la chaleur (repassage, grands ménages) afin de privilégier les tournées d'hydratation ;
- ouverture nocturne des fenêtres et fermeture dès les premières heures du matin ;
- renforcement des équipes de nuit et de jour durant les épisodes de fortes chaleurs ;
- distribution régulière de bouchées d'hydratation pour les personnes présentant des difficultés à boire ;
- proposition des douches au lit au lieu des douches classique pour les résidents.

Des mesures spécifiques ont également été prises pour les professionnels :

- acquisition de ventilateurs de cou ;
- glaces pour les pauses déjeuner et pauses d'après-midi ;
- possibilité d'utiliser des serviettes humides afin de limiter les effets de la chaleur.

Difficultés rencontrées

Les échanges ont mis en évidence plusieurs difficultés :

- températures très élevées dans certains secteurs du bâtiment malgré les moyens déployés ;
- nombreuses pannes techniques liées aux fortes chaleurs (ascenseur, lave-vaisselle, équipements frigorifiques) ;
- fatigue importante des résidents comme des professionnels.

Une famille a signalé qu'un rendez-vous médical avait été annulé en raison des fortes chaleurs et que cette décision avait fait l'objet d'une remarque inappropriée de la part d'un professionnel.

La direction présente ses excuses et indique que cette situation sera analysée dans le cadre des événements indésirables afin d'améliorer les pratiques.

Mesures complémentaires prévues

En prévision des prochains épisodes de canicule :

- création d'un poste saisonnier dédié au plan canicule ;
- installation de lits dans les espaces climatisés afin d'accueillir, si nécessaire, les résidents les plus fragiles pendant la nuit ;
- étude de l'installation de fontaines à eau supplémentaires au 2-ème et 3-ème étages ;
- réflexion sur le report des travaux de rénovation des dernières chambres afin de limiter les apports de chaleur ;
- lancement d'une étude thermique pour identifier des solutions pérennes d'amélioration du confort d'été ;
- projet d'installation d'une climatisation supplémentaire dans le salon du bâtiment C au 1^{er} étage dès que les matériels seront disponibles.

Les familles suggèrent également de favoriser, lorsque les températures le permettent, des sorties matinales à l'extérieur.

3. Démarche RSO et bilan carbone

Anne Morice art-thérapeute informe que l'établissement est engagé dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO), qui consiste à intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et économiques dans le fonctionnement quotidien de l'EHPAD.

Cette démarche vise notamment à concilier la qualité de l'accompagnement des résidents, les conditions de travail des professionnels, la maîtrise des dépenses et la réduction de l'impact environnemental de l'établissement.

Une première année de formation a permis d'évaluer les pratiques de l'EHPAD dans différents domaines tels que :

- la gestion des déchets ;
- les consommations d'eau et d'énergie ;
- les achats responsables ;
- l'organisation générale de l'établissement.

Il ressort de cette première analyse que l'établissement est déjà engagé dans de nombreuses bonnes pratiques.

Une seconde phase est désormais engagée avec la réalisation d'un bilan carbone. Cette étude permettra de mesurer les émissions de gaz à effet de serre générées par l'activité de l'établissement afin d'identifier les principaux postes d'émissions et de définir un plan d'actions.

Cette démarche prendra notamment en compte :

- les consommations énergétiques ;
- les achats de biens et de services ;
- les déchets ;
- les transports (déplacements des professionnels, des visiteurs, des ambulances, des fournisseurs, etc.).

Dans ce cadre, les familles pourront être sollicitées afin de répondre à un questionnaire permettant d'estimer certains déplacements liés à la vie de l'établissement.

Les résultats du bilan carbone devraient être présentés au cours de l'année 2027 et permettront de définir de nouvelles actions en faveur du développement durable.

4. Travaux

La direction fait un point sur l'avancement des travaux.

Les nouveaux bureaux administratifs sont quasiment terminés.

Les travaux des dernières chambres pourraient être temporairement reportés si les épisodes de canicule se poursuivent afin d'éviter l'ouverture des façades en période de fortes chaleurs.

La réflexion se poursuit également concernant :

- l'agrandissement du parking ;
- la sécurisation des traversées piétonnes grâce à l'installation future d'un feu récompense ;
- l'aménagement d'un espace extérieur ombragé à proximité de l'établissement.

5. Situation budgétaire

Le budget prévisionnel 2026 a été adopté avec un déficit prévisionnel de 74 000 €.

Concernant les tarifs hébergement, le Département a voté une augmentation de 2,5 % pour l'année 2026. Toutefois, l'arrêté fixant officiellement cette revalorisation n'a pas encore été publié.

L'établissement ne peut donc pas appliquer cette augmentation tant que l'arrêté n'est pas paru.

Lorsque celui-ci sera publié, la revalorisation sera appliquée à compter de cette date. Afin de compenser les mois déjà écoulés, l'augmentation sera concentrée sur les derniers mois de l'année. Ainsi, si l'arrêté est publié au milieu de l'année, cela représentera une augmentation d'environ 5 % sur les six derniers mois (le taux exact dépendra de la date de publication de l'arrêté).

La direction précise également que les dépenses exceptionnelles liées à la gestion de la canicule et à l'épisode de gale viennent alourdir la situation financière. Une demande de financement sera adressée à l'ARS pour les dépenses engagées dans le cadre de la gestion de la canicule, et une demande de subvention sera également déposée pour les dépenses exceptionnelles liées à l'épisode de gale.

6. Adoption du chat de l'établissement

La direction informe les membres du CVS qu'à la suite de l'entrée en EHPAD d'une résidente, son chat est resté sans solution de prise en charge. Aucun accueil n'ayant pu être trouvé, l'établissement a fait le choix de le recueillir.

Après un bilan vétérinaire (identification, vaccination et suivi), il est proposé que ce chat devienne officiellement le chat de l'EHPAD. Cette démarche permettra également à son ancienne propriétaire de continuer à le voir régulièrement.

Les membres du CVS émettent un avis favorable à cette proposition.

7. Projet d'établissement

La direction rappelle que le projet d'établissement devra être finalisé avant le 1er janvier.

Les représentants des familles et les résidents sont invités à participer activement à sa construction en partageant leurs attentes concernant :

- l'accompagnement des résidents ;
- la qualité de vie ;
- les animations ;
- la place des familles.

Les échanges soulignent également l'intérêt de renforcer les liens avec l'ADMR afin de préparer progressivement l'entrée en EHPAD des personnes âgées du territoire.

8. Animations

L'animatrice présente les principales animations prévues pour la période estivale.

Le programme comprend notamment :

- des pique-niques organisés tout au long de l'été dans différents lieux du territoire, en fonction des conditions météorologiques ;
- une sortie à la Foire à l'ancienne début septembre, rendez-vous traditionnel apprécié des résidents ;
- une journée au Puy du Fou 24 septembre, avec un accompagnement adapté.

Les activités habituelles de l'établissement se poursuivent également : ateliers quotidiens, médiation animale, célébration des anniversaires et autres animations proposées aux résidents.

9. Divers

L'acquisition d'un véhicule adapté est également évoquée. Le principe de l'achat d'un camion est acté, sous réserve de trouver un véhicule correspondant aux besoins de l'établissement et restant dans une enveloppe budgétaire raisonnable.

Clôture de la séance

La prochaine réunion du CVS se tiendra en septembre. Elle sera principalement consacrée à la construction du projet d'établissement. Les membres du Conseil sont invités à transmettre leurs propositions et leurs idées d'ici cette échéance.